

REUNION 16

Réunion plénière « Mains libres » 26 septembre 2006

Compte-rendu : Françoise Aba et Marie Paule Renaud

Présents : Bernard Blot, Richard Fleury, Elisabeth Bourguinat, Daniel Chateauneuf, Marie-Paule Renaud, Bernard Dubois, Charles Lauvaud, Hugues Templier, Gwen, Madeleine Maillet-Coune, Gary Drahamani, Françoise Aba, Jean-Claude Cadin, Patrick Roburin, Thierry Savignan, Martine Becker, Marie-Ange Schiltz, Redouane Belmokadem

Excusés : Gérard Seibel, Rachid Benferhat, Clémence Roux de Luze, Jeanne Kalt, Gilles Pourbaix, Anne Hémar

Nous accueillons: Marie-Claude Allez et Brigitte Jaboureck, du mouvement Atd Quart Monde

1) Proposition de lettre à B. Delanoë

Une discussion sur le contenu avait déjà été commencée par e-mail. Il y a eu d'autre part des remaniements suite à l'obtention (enfin !) d'un rendez-vous l'Hôtel de Ville pour présenter le projet et faire notre demande d'obtention du local de l'ancienne halte garderie.

Parmi les suggestions : ne pas mettre qu'on cherche un local par nos propres moyens ; cela met l'Hôtel de Ville devant ses responsabilités. Insister sur le fait que cette bagagerie changera en bien l'état d'esprit du quartier.

2) Rendez-vous à l'Hôtel de Ville

Il est fixé au mardi 3 octobre à 14 h.

Nous serons reçus par Mme Stievenard chargée de la solidarité et des affaires sociales, de Mme Stambouli chargé de la lutte contre l'exclusion, et d'un membre du cabinet du Maire.

Le soir même aura lieu le compte rendu de mandat de B. Delanoë à 18 h 45 au stade Suzanne Berlioux. On espère qu'il nous annoncera une bonne nouvelle c'est-à-dire l'attribution d'un local. Mais certains pensent que l'on a obtenu ce rendez-vous pour éviter que l'on fasse un scandale pendant le compte rendu de mandat en affirmant que l'Hôtel de Ville ne s'intéresse pas à notre projet.

Qui de nous va à ce rendez-vous ?

Des personnes du quartier, des personnes de la rue. Charles Lavaud (responsable de l'antenne des Aux captifs la libération) se demande s'il est judicieux que des représentants associatifs y soient. Lui-même, avec Rachid Benferhat (de l'Agora Emmaüs) avaient été reçus en juin dernier sur ce sujet. Charles dit qu'il aurait même discours.

Yront : Elisabeth, Richard, Thierry et Françoise.

3) Attitude à avoir quand l'un des participants n'est pas en état de suivre une réunion

Nous revenons sur l'incident de la dernière réunion quand P., l'un de nous, est arrivé en état d'ébriété et en perturbait le bon déroulement, en prenant la parole à tort et à travers. Après lui avoir demandé à plusieurs reprises de respecter la parole des autres et de parler à son tour, nous avons dû lui demander de quitter la réunion, ce qu'il a fait. Comment faire à l'avenir ? Nous faisons un tour de table.

Martine :

Dit qu'elle a eu mal à la lecture de certains compte-rendu où elle se sentait exclue ; qu'elle n'a pas apprécié qu'on refuse d'employer des salariés car elle, elle, aurait aimé avoir une feuille de paye ; qu'elle regrette qu'on ne fasse jamais appel à des personnes sans domicile pour aller à des rendez-vous pour obtenir des subventions.

Elle fait état d'un incident qui a eu lieu ce matin au café rencontre avec une personne qui aurait été exclue parce qu'elle avait un chien qui perturbait.

Elle connaît bien P. qui est en souffrance depuis longtemps, et ne veut pas qu'on l'exclue.

Les SDF ne sont pas égaux dans leur souffrance.

Thierry :

Dit qu'il a été convié à faire des démarches pour obtenir des subventions ; qu'il ne se sent pas rejeté.

P. a été son voisin de tente pendant longtemps et ils travaillent (font la manche) tous les deux à la Poste de la rue du Louvre. Il le connaît bien et affirme qu'il refuse de faire quoique ce soit pour s'en sortir.

P. a dit à Thierry qu'il n'était pas embêté parce que « Elisabeth m'a pardonné »

Patrick R. :

Dit que nous n'avons pas des rapports de personne à personne, mais nous sommes un groupe de gens qui travaillent ensemble. On ne juge pas quiconque, on ne juge pas la personne. Il faut que les gens « bourrés » fassent l'effort de venir clair et net.

Jean-Claude :

Ce n'est pas parce qu'on n'accepte pas le comportement d'une personne qu'on ne l'aime plus.

Brigitte J :

N'était pas là quand l'incident a eu lieu, mais a déjà connu ce genre de situation. Pour elle si on veut participer à une réunion il faut être en condition. Chacun est invité à donner le meilleur de lui-même. La façon dont on discute du problème prouve qu'on ne rejette pas P., puisqu'on cherche une solution ensemble. Il doit savoir qu'on a besoin de lui quand il est en capacité.

Madeleine :

Considère que c'est à chacun de faire l'effort. On ne doit pas tout accepter des personnes sous prétexte qu'on est là pour les aider.

Charles L. :

Dit que ici, toute personne est regardée pour ce qu'elle est. Nous avons ce regard d'unité et d'humanisme. C'est cette valeur universelle qui nous réunit. Quand le cas se présente, je dis toujours que si son comportement n'est pas bien, on exclura son comportement. Il faut faire la distinction entre la personne et son comportement. Ce n'est pas lui qu'on exclut mais son comportement pour un temps défini. Qu'il sache qu'il est aimé et qu'on l'accepte tel qu'il est,

mais qu'on ne peut pas le garder s'il n'y a pas d'échange possible. Cela permet d'être vrai avec les gens.

Ce matin au café rencontre c'est le chien qui posait problème par ses aboiements, et Béa a compris elle-même qu'elle devait partir. On ne l'a pas exclue.

Françoise :

Souligne que P. a déjà essayé de sortir de l'alcool. Il a tenu 1 mois (confirme Thierry), mais ne veut pas se faire aider par la médecine.

Bernard :

N'a rien à ajouter.

Marie-Paule :

N'a rien à ajouter.

Gary :

Dit que l'on va dans des réunions pour écouter, pour entendre. On ne peut pas accepter quelqu'un qui empêche d'entendre.

Daniel :

Confirme que ce matin Béa est partie d'elle-même car elle se rendait compte qu'elle ne pouvait maîtriser son chien qui perturbait. Par ailleurs, il rappelle que le fait d'organiser le fonctionnement de la bagagerie uniquement par des bénévoles, et donc sans salarié, a été une décision commune. Et non pas, comme suggéré par Martine, parce qu'on ne voulait pas l'employer.

Elisabeth :

Raconte que quand elle a revu P., effectivement, elle lui a fait la bise. Ce n'est pas parce qu'il a eu un comportement inacceptable pendant la réunion que ça ne reste pas un copain. Elle explique qu'elle a estimé de sa responsabilité, après avoir demandé de multiples fois à P. de se taire, de l'inviter à partir sans quoi la réunion aurait été compromise, voire même, si ce genre d'incident devait se reproduire, le projet lui-même. En revanche elle souligne qu'elle a vivement apprécié l'attitude de Anne qui a proposé à P. d'aller fumer une cigarette dehors. Il n'a pas été jeté, mais accompagné. Ainsi il y avait un versant « discipline », mais aussi un versant « compassion ». Elle souhaite, si ce genre d'incident se reproduit, et on peut être certain qu'il se reproduira, que nous fassions une prise en charge collective du problème, avec cette double attitude à la fois de fermeté et d'humanité.

Richard :

Confirme que Béa ne pouvait maîtriser le chien. Elle n'a pas été virée du café rencontre. Jamais Charles ne vire quelqu'un.

Bernard B :

Estime qu'il n'y a pas de problème avec P. Après cet incident, il est venu de lui-même à la soirée du Crédit mutuel puis à la manifestation pour la sauvegarde du Jardin Lalanne. Il n'a pas été exclu, mais juste viré ce jour-là de la réunion où son comportement n'allait pas.

Redouane :

Insiste sur le fait qu'il est contre toute exclusion, car en ayant lui-même trop souffert.

Quand le cas se présente, par exemple aux réunions de l'association L'Un est l'Autre, il dit : « viens dehors, on va discuter ». Il veut qu'on s'abstienne de toute exclusion. Il souligne que Mains libres est la seule association, à sa connaissance, où il y a un SDF au bureau, et pas uniquement au conseil d'administration.

Marie-Ange :

Dit que pour ce projet, elle est engagée dans un travail collectif et donc qu'elle aime que le projet avance ; induisant qu'on ne peut accepter qu'une réunion de travail soit perturbée.

Marie-Claude :

Apprécie beaucoup la façon dont cette réunion est menée et la façon dont on règle les problèmes.

Gwen :

Prévoit que quand la bagagerie sera ouverte, il faudra que les bénévoles soient psychologues pour gérer. Il n'est pas question d'être sévère, mais « carré ».

En conclusion :

Dans le cas où la situation se représenterait : une ou deux personnes volontaires, qui connaît très bien celui ou celle qui perturbe la réunion par son comportement, se lèvent et vont parler dehors avec la personne.

4) Point sur les subventions :

Subventions obtenues : Association Porticus France : 8 000 € (pour de l'investissement, éventuellement pour de la formation, qui est considérée comme de l'investissement)

Subventions probables :

- Fondation Caisses d'Epargne : nous répondons à tous les critères ; la subvention est non plafonnée : nous demandons ce dont nous avons besoin (investissement uniquement, pour des équipements, aménagements et mobiliers directement à l'usage des SDF). Fondation PhiTrust : 5 000 euros probables

5) Préparation de nos interventions pour présenter Mains libres

Les 13 et 17 octobre

La soirée Rencontre avec la rue (13 octobre) est l'occasion de présenter la bagagerie.

Par ailleurs, le 17 octobre (Journée mondiale du refus de la misère) on nous propose :

- de participer à un débat à l'Hôtel de Ville, le matin, sur le thème : « La citoyenneté à l'épreuve de l'exclusion »
- de choisir une phrase sur ce thème qui sera écrite sur un Mur, place des Innocents, (cela ne nécessite pas forcément notre présence)
- d'animer un forum sur la place du Trocadéro, à 16 ou 17 h

Pour le 13 :

Prévoir de prendre la parole pendant le débat, ou juste au début pour le lancer.

On peut reprendre ce qui est écrit sur la première page du dossier de présentation du projet, (besoin de se décharger de ses affaires et les trois points innovants).

On est obligé de faire une description précise du service rendu.

Dire aussi que c'est une action collective : on s'est mis ensemble, de milieu divers, et tous ensemble on arrive vers un projet.

Mais à cette soirée ce sont les SDF « qui sont les vedettes ». Ils donnent l'exemple de la citoyenneté aux ADF.

Ce sont eux qui devront prendre la parole pour présenter la bagagerie.

Nous travaillerons sur cette prise de parole à la prochaine réunion, mais on note déjà :

Richard : « Ouvrir 2 fois, 2 fois. C'est ça qui est étonnant ! Pas 2 fois par semaine, mais 2 fois par jour ! 7 jours sur 7. C'est ça qui est important ! »

Redouane : « Tout le monde est content que ce soit quotidien, et 7 jour sur 7 »

Hugues : « Mes copains, qui bossent, sont contents de pouvoir s'investir dans quelque chose qui ne leur demande que 2 heures par semaine ».

Brigitte : C'est toujours difficile de tenir dans un projet et permettre que chacun trouve sa place. Ce sont ces moments de vie, comme ceux que l'on vient de vivre en échangeant autour de l'incident de la dernière fois, qui le permettent. Les relations humaines sont aussi importantes que le projet.

Martine doit envoyer par mail à Françoise ce qu'elle aurait envie de dire.

Profiter du moment de la collation pour prendre les coordonnées des personnes qui voudraient s'investir et donner des infos, date d'une réunion. Prévoir des brassards ou autre pour les membres de Mains libres. Avoir un document de présentation du projet à distribuer (Marie-Ange et Hugues)

Disponibles :

Le 13 : Thierry, Patrick R., Jean-Claude, Madeleine et sa sœur, Françoise, Bernard, Marie-Paule, Gary, Daniel, Elisabeth, Richard, Bernard B., Redouane, Gwen, Marie-Ange, Hugues

Le 17 matin au débat : Martine, Françoise, Marie-Paule, Gary, Daniel, Hugues

Le 17 16 h au Trocadéro : Thierry, Françoise, Bernard, Gary, Daniel, Elisabeth, Bernard B., Richard (n'est pas sûr), Redouane, Gwen, Martine

6) Atelier informatique

Vendredi dernier, à La Clairière, nous étions 8 personnes. Tous sont les bienvenus, les vendredis de 16 h à 18 h.

Info : La médiathèque St Eustache propose _ heure d'internet gratuitement tous les jours. Il suffit d'avoir une carte de bibliothèque de la Ville de Paris (gratuite et disponible à tous, dans n'importe quelle mairie)

7) Compte-rendu sous forme papier

Sont toujours demandeurs pour recevoir les comptes-rendus de réunion sous forme papier : Martine, Redouane, Gary, Richard, Bernard (Jeanne s'en charge).

Prochaines réunions :

Mercredi 4 octobre 20 h à L'Agora, 32 rue des Bourdonnais

Mercredi 11 octobre 20 h à St Leu (lieu à confirmer)

Rectificatif du CR du 14/09 : était présent Bernard Dubois